

CONSEIL D'ECOLE

MARDI 4 NOVEMBRE 2016

PRESENTS : (émargements dans le classeur école)

Enseignants :

Mme Biens Hélène	M.Farenc Pierre	Mme Farret Géraldine
Mme Bodinier Bénédicte	M.Larroque Maxime	Mme Rames Laetitia
Mme Rul Christelle	M.Ibres Sylvain	M.Bruyère Alexandre
Mme Rabaud Chantal	Mme Deborde Carole	Mme Triglia Karine
Mme Bousquet Audrey		

Parents élus :

Mme De Los Reyes	Mme Mathurin	
M. Houdet	Mme Bregigne	
M. Bibal	Mme Djaballah	
Mme Rayssiguier	Mme Lavigne	

Mairie :

Mme Nouvel		
------------	--	--

Autres invités :

Mme Massip (AFSP)	Mme Rosalie (ATSEM)	Mme Pelissou (ATSEM)
Mme Fernandez (directrice ALAE)	Mme Camus (intervenante Anglais)	

EXCUSES :

Mr Abraham (parent)	Mme Combet (intervenante)	
Mr Chabridon (parent)	Mme Le Maout (intervenante)	
Mr Bru (parent)		
Mme Gourc (parent)		

Début de séance : 18H30

Feuille d'émargements et choix des secrétaires

I) Élections des délégués parents :

Les parents se sont entendus pour élaborer une seule liste d'union. La participation est légèrement en baisse (PV et liste affichés sur les 2 tableaux d'école) :

200 votants sur 403 électeurs inscrits,
188 votes pour la liste d'union parentale.

Rappel du rôle des parents : les parents élus représentent l'ensemble des parents de l'école et peuvent intervenir par rapport au règlement intérieur, la sécurité des enfants, les activités péri-scolaires liées à la Mairie... Ce sont des relais importants entre les parents et le directeur.

Un mot rédigé des parents délégués sera diffusé par le biais du cahier de liaison dans toutes les classes avec un référent par classe.

Il manque une photo avant de faire parvenir le trombinoscope des parents élus.

II) Bilan de rentrée :

Espace maternelle (4 classes) :

salle 1 = occitan pour 2 classes bilingues (initiation pour les PS) : salle de Pierre Farenc
26 PS/MS ou 29 MS/GS (les cours en français se passent en salle 4 avec Hélène Biens)
ATSEM = Elodie Rubio

A noter : il est prévu 3 entrées en TPS avec les PS pour janvier si l'effectif n'évolue pas d'ici là.

salle 2 = classe unilingue
27 MS/GS avec Géraldine FARRET et Carole Deborde
ATSEM = Marie-Eve Pélissou

salle 3 = classe bilingue occitan
26 GS/CE1 avec Audrey Bousquet et Sylvain Ibres
ATSEM = Virginie Rosalie

salle 4 = français pour 2 classes bilingues : salle d'Hélène Biens
26 PS/MS ou 29 MS/GS (les cours en occitan se passent en salle 1 avec Pierre Farenc)
ATSEM = Patricia Mansuelle

Organisation entre tous les enseignants pour alléger les groupes l'après-midi (car sieste des PS et quelques MS) tout en assurant la parité français/occitan pour les élèves concernés.

Espace élémentaire (7 classes) :

salle 1 = classe bilingue occitan
22 CP avec Audrey Bousquet et Sylvain Ibres

salle 3 = occitan pour 2 classes bilingues : salle de Maxime Larroque
24 CM1/CM2 ou 22 CE2/CM1 (les cours de français se passent en salle 3 avec Christelle Rul)

salle 4 = français pour 2 classes bilingues : salle de Mme Rul

24 CM1/CM2 ou 22 CE2/CM1 (les cours en occitan se passent en salle 2 avec Maxime Larroque)

salle 5 = classe unilingue

29 CE2/CM1 avec Bénédicte Bodinier et Alexandre Bruyère

Salle 6 = classe unilingue

25 CE1 avec Chantal Rabaud

salle 7 = classe unilingue

26 CP/CE2 avec Laetitia Rames et Carole Deborde

salle 8 = classe unilingue

24 CM2 avec Karine TRIGLIA

Total = 282 élèves (on perd donc peu d'élèves « -9 » malgré le départ important des CM2 en 6° car il y a eu beaucoup d'arrivées durant l'été surtout en CP et CE2. Avec les 3 élèves de janvier, nous serons à 285. Ajouté après conseil : en janvier : 1 arrivée en GS et 1 en CE1 ce qui fera 287).

Journées de direction : lundi et mardi

PS : le directeur qui est aussi enseignant ne peut pas répondre à tous les appels pendant la classe et ne peut pas répondre par écrit à toutes les interrogations des parents (d'ailleurs certains mots devraient être destinés à l'enseignant de la classe et non au directeur) : merci de privilégier le téléphone et le rendez-vous les lundis et mardis.

Rappel : le sms sur le portable école est le moyen à privilégier pour nous prévenir d'une absence mais il ne se substitue pas au mot dans le cahier pour l'enseignant (mot d'excuse ou certificat médical) qui sera présenté au retour de l'enfant.

Présence de Martine Jolly (aide administrative) : lundi et vendredi

Intervenants dans l'école :

Patricia Le Maout pour l'anglais en cycle 2 (lundi et jeudi)

Julie Camus pour l'anglais en cycle 3 et CE2 (mardi et vendredi)

Michèle COMBET pour la musique : mardi et jeudi pour toute l'école.

Point sur les APC (Accompagnement Pédagogique Complémentaire) : comme convenu, la première période a été orientée vers les élèves de cycle 2 + un test avec des CM1 qui commencent une journée dans la semaine 30 minutes avant, afin d'anticiper les consignes et d'éventuelles difficultés de la journée. Pour la deuxième période nous ajouterons également des élèves qui ont des besoins spécifiques en cycle 3.

Pôle ressource et RASED :

Le pôle ressource : regroupe tous les personnels que l'inspecteur de l'éducation nationale peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école [...] L'inspecteur de l'éducation nationale pilote du pôle ressource définit après réflexion conjointe avec les membres du pôle, les axes stratégiques de mise en œuvre des aides aux élèves et aux enseignants de la circonscription dont il a la charge.

Le RASED : dispense des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Leur travail spécifique, complémentaire à celui

des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Rappel : pour notre école seule **Mme ASSIE Francine intervient en tant que psychologue scolaire** donc sur l'aspect rééducatif quand on fait appel au pôle ressource. Son travail se base essentiellement sur des observations et des bilans pour apporter un avis supplémentaire. Il n'y a pas de suivi psychologique à proprement parlé.

Informations sur les aides spécialisées à dominante pédagogique même si elles ne sont pas mises en place pour notre école :

Ces aides concernent les élèves qui ont des **difficultés pour comprendre et apprendre** alors qu'ils en ont les capacités.

Elles ont pour objectifs :

- la maîtrise des méthodes et techniques de travail,
- la stabilisation des acquis et leur appropriation,
- la prise de conscience de ce qui conduit à la réussite.

Les enseignants spécialisés titulaires du **CAPA-SH option E** assurent ces aides.

Informations sur les aides spécialisées à dominante rééducative :

Ces aides concernent les élèves qui ont des **difficultés à s'adapter aux exigences scolaires**.

Elles ont pour objectifs :

- le développement de l'envie d'apprendre
- l'adaptation des comportements en milieu scolaire

Les enseignants spécialisés titulaires du **CAPA-SH option G** assurent ces aides.

En cas de difficultés importantes, le psychologue scolaire réalise un bilan approfondi de la situation de l'enfant, en concertation avec les parents, et suit son évolution. Il peut proposer des entretiens aux enseignants et aux parents pour chercher des solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur.

Point sur les projets d'aides aux élèves sur notre école depuis la rentrée :

2 PPS (plan particulier de scolarisation) en cours / 1 PAP / 3 PAI

6 PPRE (d'autres devraient être mis en place avant les prochaines vacances)

5 équipes éducatives déjà positionnées / 2 demandes au pôle ressource

Le **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) concerne les élèves atteints de maladie chronique, d'allergie et d'intolérance alimentaire. Il leur permet de suivre une scolarité normale. Chaque élève titulaire d'un PAI peut ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire, assurer sa sécurité et pallier les inconvénients liés à son état de santé.

Le **PPS** (Projet Personnel de Scolarité) concerne tous les enfants dont la situation répond à la définition du handicap telle qu'elle est posée dans l'article 2 de la loi de 2005 : «toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives, psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant» et pour lesquels la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) s'est prononcée sur la

situation de handicap.

Pour notre école, le maître référent est M. Lacombe rattaché au collège Balzac et désigné par l'Inspecteur d'Académie sous l'autorité duquel il est placé. A noter : le maître référent contacte la famille de l'enfant concerné qui doit accepter une aide adaptée chez son enfant pour que la mise en place d'un PPS et donc d'une scolarisation plus appropriée soit possible. Le maître référent accompagne l'élève sur l'ensemble de son parcours de formation. Il intervient dans tous les types d'établissements quel que soit le mode de scolarisation. Il assure la permanence des relations avec l'élève, ses parents ou son représentant légal.

Le **PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé) permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations pédagogiques.

Le **PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative) concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement.

III) Sécurité école

Comme tous les ans, nous avons remis notre PPMS (plan particulier de mise en sécurité) à jour mais avec les événements tragiques de ces derniers temps et les consignes de la rentrée, nous avons pris beaucoup de temps pour faire un point école-mairie-gendarmerie afin d'améliorer la sécurité de l'école et de prévoir des travaux en fonction des observations...

Présentation du PPMS (classeur disponible dans le bureau du directeur)

Plans de l'école : évacuation, confinements, mise à l'abri

Rôles et consignes

Annuaire de crise

Travail en amont avec les élèves pour les sensibiliser à cette culture de la sécurité indispensable de nos jours (connaître les signaux d'alertes et réagir rapidement en fonction du signal).

Le 3 novembre, une réunion école-mairie-gendarmerie-familles a eu lieu dans la salle des fêtes. L'équipe enseignante et la mairie regrettent la faible présence des parents d'élèves.

Une base du PPMS sans les plans...pour des raisons de sécurité sera sur le site de la mairie onglet école pour informer les parents.

Principales observations et travaux à prévoir :

fermer l'enceinte scolaire à une hauteur d'au moins 1m70 (portails et grillages rigides)

portes des couloirs avec poussoir et sans poignée extérieure

des volets à remplacer ou à restaurer (le directeur rajoute que des volets électriques dans toute l'école seraient plus adaptés)

films teintés pour ne pas être vus de l'extérieur dans certains lieux de l'école

visiophones (à éventuellement envisager dans un second temps)

séparation avec l'ALAE

créer un confinement collectif dans le hall pour la maternelle grâce à un volet de sécurité à l'entrée du hall principal.

Mme Nouvel «Des devis sont en cours pour un montant d'environ 50 000€».

A noter : une enveloppe a été débloquée pour aider les communes dans ces travaux de sécurisation des écoles.

Rappels maternelle hors PPMS :

entrées : Les PS sont accompagnés dans le hall ; les MS sont accompagnés aux portes

extérieures et les GS se rendent seuls en classe.

Les entrées et sorties d'école ne sont pas les moments les plus propices pour échanger avec l'enseignant, il est important de privilégier la prise de rendez-vous avec celui-ci.

Rappels élémentaire :

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'école sauf si un rendez-vous a été sollicité avec accord de l'enseignant concerné.

Les enseignants accompagnent les élèves au portail lors des sorties mais ne sont pas responsables des enfants une fois à l'extérieur. Un mot est dans le cahier de liaison pour rappeler que **les parents doivent joindre l'ALAE et non l'école** pour prendre en charge l'enfant si ce n'était pas prévu. A noter : un enfant inscrit à la cantine ou à l'ALAE devra être récupéré au portail de l'ALAE et non de l'école.

Important :

Les parents et enfants ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux de l'école (hall, couloirs, classes) en dehors des horaires de classe pour récupérer un blouson...

Exercices évacuation incendie faits le 20/09 en élémentaire et le 17/10 en maternelle. Bilan : évacuation très rapide...Mais le signal ne s'entend pas dans la salle du diabolo utilisée sur le temps scolaire en musique. Ce problème a été évoqué à la réunion sécurité de la veille et M. le Maire a indiqué qu'un signal supplémentaire serait ajouté. Côté maternelle : le signal sonore s'entend faiblement dans les classes suivant le travail en cours.

Mise à l'abri prévue début décembre après ce premier travail d'informations des familles et un travail en classe avec les élèves. Pour la maternelle, principe du cache-cache sans nommer l'intrusion...

IV) Règlement intérieur

Il a été demandé aux parents et à la mairie de le relire pour le voter.

Le règlement actuel convient à tout le monde, pas de modification et donc pas d'avenant.

V) Projets

Rappels importants

Une année scolaire est rythmée par des projets et des sorties pour accompagner les apprentissages. Un enseignant est libre de s'inscrire ou non dans ces projets et sorties ; sa seule obligation étant de tout mettre en place pour les apprentissages et les compétences à développer dans ses niveaux de classe liés aux programmes de l'Education Nationale.

- En début d'année, des projets et des actions sont rappelés par le directeur à l'équipe enseignante en rapport avec le projet d'école ou des projets locaux. Il incite les collègues à y participer mais les enseignants restent libres dans leurs choix.
- De très nombreux projets dans tous les domaines (de circonscription, du département, de l'académie...) sont envoyés au directeur et transmis à l'équipe enseignante et encore une fois, c'est l'enseignant qui choisit en fonction de sa réalité de classe, de ses besoins et de ses intentions pour accompagner les apprentissages.

Le directeur «Dans cette école, il y a un véritable travail d'équipe, de nombreux choix se font collectivement, ce qui permet de regrouper des niveaux autour de certaines actions, même si cela n'est pas toujours possible à cause de nombreuses contraintes (nombre de classes qui peuvent participer, modification de l'emploi du temps, répartition des élèves...).

C'est à l'enseignant de communiquer auprès des parents sa pédagogie et ses choix et non au directeur.

Les parents peuvent demander à un enseignant pourquoi il ne participe pas avec un niveau alors que d'autres oui mais ne peuvent pas proposer des solutions à sa place. L'enseignant est un professionnel de l'éducation et représente l'autorité à l'école ; c'est le garant des choix de sa classe : il se doit d'être explicite auprès des élèves et des parents ».

L'équipe enseignante demande de faire remonter aux parents d'élèves la logique des projets : les parents doivent s'adresser à l'enseignant concerné s'ils ont besoin de précisions.

Le directeur s'implique quand un projet nécessite un budget particulier avec des sollicitations financières (mairie, associations, parents) il peut se retrouver à s'opposer à un projet si ce dernier n'est pas équilibré ; cela n'est jamais arrivé sur cette école depuis son arrivée.

En ce début d'année, deux situations ont été problématiques : certains parents se sont trop impliqués dans des choix d'enseignants.

L'ensemble de l'équipe enseignante souhaitait faire ces rappels en insistant sur le fait que la communication enseignants-élèves-parents est essentielle.

Le directeur «Je tiens également à dire que tout se passe bien avec la grande majorité des familles que nous remercions pour leur soutien et leur engagement multiples auprès de l'école».

Piscine : cet apprentissage est lié au nombre de créneaux donnés pour notre école et aux priorités de l'institution (CP-CE1 et CM pour acquérir le savoir nager). Dans ce cas c'est le directeur avec l'équipe enseignante qui détermine les classes en fonction de ces différents critères.

Pour ce premier trimestre, ce sont les GS/CE1 occitan ; les CE1 unilingue et les CP occitan qui y participent.

Plus tard ce seront les CP de Mme Rames et un stage de 2 semaines pour les élèves de CM1 et CM2 avec comme priorité, la validation du savoir nager pour les élèves de CM2 qui ne l'ont pas eue l'année dernière (ce qui demandera aux enseignants de CM de se répartir des élèves).

A noter : effectivement pour la piscine, des élèves peuvent en profiter du fait du double niveau avec des élèves prioritaires. Nous avons demandé un créneau supplémentaire afin d'en faire bénéficier tous les GS.

La semaine du sport scolaire : grande participation de notre école avec :

1 rencontre mini olympiades organisée par les CM1 pour la maternelle (à noter : pour les remercier, les élèves de M. Farenc ont réalisé une œuvre artistique en insérant notre logo USEP et nos jeux, dans les anneaux olympiques. Cette production participera au concours cycle 1 USEP81 pour tenter de gagner 150 € en matériel sportif.

1 rencontre multi activités organisée par les CM2 pour le cycle 2.

1 rencontre multi activités avec aide de l'USEP81 pour remercier nos CM organisateurs.

M. Bruyère «Il est juste regrettable que la rencontre prévue le mercredi après-midi en hors temps scolaire par l'USEP81 et l'UNSS ait été annulée dans un premier temps à cause de la météo et dans un second temps par un désistement de l'UNSS à la dernière minute ce qui est très contestable dans la forme».

Une course en gare sera organisée pour toute l'école le 2 décembre par la classe de Mr Larroque. La mairie s'implique en offrant un chocolat chaud aux enfants.

Ajouté après conseil : le 3 décembre étant la journée handicap, des ateliers de sensibilisations seront éventuellement proposés.

USEP :

Le dossier d'AG USEP école du 20 septembre est sur le site Mairie onglet école : il est important de le lire. A noter : l'association USEP participe aux financements des sorties scolaires sans distinction mais

pour les sorties qui auront lieu hors temps scolaire et qui ne seront donc pas obligatoires, le comité directeur a voté une aide différente suivant la cotisation ou non de la famille.

Présidente : Laetitia Rames

Trésorier : Pierre Farenc assisté par Martine Jolly

Secrétaire : Alexandre Bruyère

Rappel du rôle de notre association d'école : participations aux rencontres de secteur sur temps scolaire pour toutes les classes + assurances + rencontres hors temps scolaire + prêt de matériel + intervenants...(voir mot USEP)...Cette association prend des décisions par son comité directeur même si pour l'instant il est essentiellement formé par des enseignants, il ne tient qu'aux parents à être plus représentés. Pour cette année, 4 élèves entrent dans ce comité car ils ont été élus lors de la classe USEP81.

Cotisations des parents = 3 236 € (merci aux nombreux parents qui cotisent ; ce qui permet de participer à de nombreux projets).

Classe USEP81 autour d'un projet associatif et sportif. «Nous allons mettre en place une sortie pérenne autour du sport citoyen et des valeurs de la République dès la rentrée 2017 pour les CM1. Ce projet ne concerne donc pas les CM1 et CM2 de cette année mais pour ne pas les léser, il a été décidé de participer à la classe USEP81 du 5 au 7 octobre avec les CM1. Les enseignants de CM2 essaieront de mettre en place un projet en fin d'année.

Ce séjour s'est très bien déroulé, les retours positifs des élèves ont été nombreux ce qui nous conforte dans notre choix de sortie pérenne. Un grand merci à la Mairie qui a été très réactive pour cette aide exceptionnelle afin de financer le projet à hauteur de 3/5 environ ; aux associations AFSP et USEP école qui ont également permis de demander une faible participation aux parents. Vous aurez plus de détails sur la sortie pérenne en fin d'année».

«Nous élaborerons un plan financier début 2017 pour la sortie pérenne 4 jours 3 nuits mais nous ne sommes pas inquiets concernant le coût (environ 150 € par enfant) car les partenaires sont très favorables à ce projet.

Après 3 ans, un point sera fait pour changer le thème de notre sortie pérenne voire le niveau.

Dictée d'ELA (présentation par Karine, Christelle et Bénédicte) : elle a concerné les élèves de CE2/CM1/CM2 et est en lien avec notre **projet autour du handicap** sur l'année.

Autour de ce projet : des élèves organiseront une rencontre USEP avec des ateliers de sensibilisation mais aussi avec des pratiques entre élèves de Puygouzon et des élèves qui ont un handicap (contact avec le comité handi sport et sport adapté + Mme Pascale Berly qui représente les associations de personnes handicapées au conseil d'administration d'Albi).

Rappel : nous avons reçu le matériel sportif grâce au don de 800 € de l'association des Lions.

A noter : la maternelle a participé à la rando contée USEP dont le thème était cette année le handicap.

Le vélo dans tous ses états (maniabilité, fonctionnement, historique) : présentation par Mme Triglia + principe du **Ptit tour USEP** pour la classe de CM2 unilingue.

Pour la préparation du Ptit tour, les parents seront fortement sollicités (voire des parents qui n'ont pas d'enfants dans cette classe si nécessaire) pour l'encadrement renforcé lors des sorties (les parents devront être agréés). Ce projet étant trop compliqué à mettre en place avec tous les CM1 occitan, les enseignants concernés préfèrent ne pas y participer.

En lien avec ce qui a été dit avant la présentation des projets : «Les CM1 unilingue et certains CM1 occitan ne participeront pas à cette journée car il n'était pas possible d'associer tous les élèves d'un niveau».

Cérémonie du souvenir le jeudi 10 novembre à 17H (présentation par Mme Combet) :

des chants écrits et appris à l'école avec Mme COMBET seront présentés lors d'un protocole d'environ 1H. Un projet entre la Mairie et l'école pour lequel nous sommes très attachés car le devoir de mémoire est indispensable.

Spectacles FOL : la première représentation «**LES FABLES DE LA FONTAINE**» a eu lieu pour 2 classes : spectacle très apprécié et de qualité. A noter : prochain spectacle en janvier pour le cycle 1 et les premières séances «**école et cinéma**» sont prévues le 14 novembre pour 4 classes et le 24 novembre pour les 2 autres.

Liaison CM2/6° et nouveau cycle 3 = CM1/CM2/6° (présentation par Mme Triglia)...

- **Cross collègue** : de très beaux résultats pour notre école (même si l'essentiel n'est pas là) avec 1 podium filles 100% de puygouzon et une deuxième place sur le podium garçons.

- **Projet clou à clou** autour d'œuvres artistiques.

ENT : Environnement Numérique de Travail. Rappel des principes, de la demande d'ouverture...

Nous n'avons pas encore pu faire une commission pour l'entrée dans l'ENT mais allons la faire prochainement.

De son côté, l'école a tout de même fait une demande à partir de «One1D» pour mieux connaître cette interface et ainsi être réactif dès l'ouverture de l'ENT. Le but étant de le découvrir cette année avec des licences gratuites proposées à la classe de CM2 unilingue. C'est à la rentrée 2017 que nous pourrons réellement parler d'ENT pour notre école.

La fibre est installée mais n'est pas encore utilisable.

En lien avec le projet d'école ou des actions spécifiques :

Fragilité en math : des classes de cycles 2 et 3 s'inscrivent dans le rallye math de l'IRES

Toulouse.

Calendrier =

Première manche : Mardi 22 Novembre 2016

Deuxième manche : Jeudi 19 Janvier 2017

Troisième manche : Mardi 14 Mars 2017. Les *dates peuvent être modifiées.*

Finale régionale : *cette date sera posée ultérieurement si nous sommes qualifiés.*

Pour le rallye math en interne nous verrons ultérieurement.

Harmonisation du Cahier parcours éducatif artistique et culturel (et citoyen) : ce cahier est maintenant mis en place dans toutes les classes de cycle 3.

Puygoulire avec un planning sur l'année pour les classes :

Toutes les classes 1 fois par mois (emprunt avec l'enseignant + atelier animé) sauf si elles participent à l'action Voyage lectures.

Voyage lectures pour 2 classes en maternelle et 4 classes en élémentaire : 6 livres présentés en novembre et 6 en décembre ou janvier (1 pack en prêt et 1 pack acheté par l'école). En mai = vote pour élire une œuvre par classe qui sera restituée différemment.

Conseil des enfants : suite de ce qui a été lancé l'année dernière. Les classes ont élu leurs délégués lors de la première période ; il aura lieu le 18 novembre après midi dans la classe de Mme Rul. Comme nous l'avons déjà dit, les 4 élèves élus au comité USEP seront également présents.

Projet autour de la pomme en maternelle : présentation par les enseignants : ce projet s'est finalisé par 2 goûters offerts à toute l'école grâce aux gâteaux confectionnés par les parents de la maternelle avec les pommes ramassées lors de la visite. Merci aux nombreux parents pour leur aide et leur talent culinaire !

Projet cirque et contes à venir pour la maternelle. Il sera présenté en détail au prochain conseil d'école.

Chorale d'élèves du CP au CE2 + marché de fin d'année le mardi 13 décembre

L'ALAE est sollicitée pour aider l'école. Les productions seront réalisées collectivement (à la chaîne dans plusieurs classes) et vendues. Un mot sera dans les cahiers ultérieurement.

Goûter et cadeaux d'école pour la fin de l'année civile : dernier vendredi avant les vacances.
L'AFSP offre 300 € de cadeaux à la maternelle et 300 € à l'élémentaire.
L'AFSP demande les commandes pour le vendredi 18 novembre.

VI) Divers :

Notre hiérarchie a envoyé aujourd'hui le **calendrier de prévision d'effectif** :

Période de saisie et validation du 14 novembre au 20 novembre 2016 (date limite de validation-directeurs).

Un mot sera affiché dès lundi à l'école et à la mairie pour en informer les familles...

Spectacle « amicalement vôtre » offert au cycle 2 par les organisateurs du festival bol d'air.

La visite du château du Colombier prévue en juin : report à cause de la météo...Elle a eu lieu le mardi 11 octobre. Cette sortie a été fortement appréciée par les élèves et les enseignants.

Photos : elles ont eu lieu le vendredi 14 octobre.

Pour les fratries. Un seul paiement (chèque à privilégier) dans la classe de l'aîné avec tous les coupons.

Travaux hors sécurité demandés à la mairie (pour les petits travaux, le directeur fera passer une demande vers fin novembre) :

« Stores intérieurs salle 3 maternelle,

Salle d'expositions en élémentaire (priorité de l'équipe enseignante). Demande pour transformer la salle à côté de l'espace cuisine en élémentaire en lieu d'exposition. Pour les enseignants, ce serait à faire rapidement car il est impossible de mettre en évidence les travaux des élèves (alors que c'est demandé dans nos programmes) comme c'est le cas en maternelle. Transfert du bureau de cette future salle d'exposition en salle 3 maternelle,

Il est préférable d'avoir des lumières au-dessus de tous les tableaux des classes ; en effet avec les nouveaux tableaux blancs, des tableaux craies ont été gardés sur les côtés et du coup il manque des lumières (à noter : le néon de la classe 5 + néons en classe 2 maternelle ne fonctionnent plus),

Redresser les bureaux individuels en maternelle salle 2,

La fonction TBI ne fonctionne pas dans la salle 7 élémentaire,

Salle 8 élémentaire : le TBI est mal réglé ; problème de cadrage ».

Mme Nouvel «La mairie et l'ALAE organisent le **conseil municipal des jeunes**. Si des enfants sont intéressés pour candidater et avoir plus d'informations, les renvoyer vers l'ALAE. Le vote aura lieu le 29 novembre. Dépôt des candidatures jusqu'au 16 novembre».

Les enseignants demandent une fiche pour présenter en classe le rôle de ces élus...

Fin de séance : 20H45

Président et Rédacteur
Alexandre Bruyère

Secrétaire Équipe Enseignante
Pierre Farenc

Secrétaire Parents
Pauline Djaballah